

CHARTRE d'AMBITIONS

Le territoire Bergeracois est riche de ses productions de qualité et de ses initiatives économiques foisonnantes. Notre Pays couvre un important bassin de consommation et compte de nombreux professionnels, publics et privés, compétents, impliqués et volontaires.

La relocalisation de l'alimentation et le " manger local ", de la fourche à la fourchette, sont l'affaire de tous. L'alimentation recouvre d'importants enjeux d'économie, d'emploi, de santé des populations et de préservation de notre environnement.

Le rapport parlementaire « Et si on mangeait local ... », a favorisé la prise de conscience des acteurs du Bergeracois de prendre collectivement leur destin en main sur ce sujet.

Dans l'esprit de la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt,

le Pays du Grand Bergeracois élabore son Projet Alimentaire de Territoire

Reconnu, notre Projet Alimentaire de Territoire fédère tous les acteurs de l'alimentation, producteurs, commerçants, artisans, transformateurs, acheteurs publics et privés, relais associatifs et consommateurs, autour d'Ambitions communes.

Ces Ambitions constituent les fondations du Projet Alimentaire de Territoire pour donner des perspectives à long terme.

Cette démarche est la vôtre. Sa vocation est de s'adresser à l'ensemble des habitants du Bergeracois.



UNION EUROPEENNE
Fonds Européen Agricole pour
le Développement rural.
L'Europe investit dans les
zones rurales.



- **Assurer la souveraineté alimentaire du territoire**

Les acteurs du Bergeracois souhaitent maîtriser leur politique alimentaire, via les circuits courts et de proximité, pour nourrir la population du territoire avec en priorité la production agricole locale.

- **Accès à la qualité des produits pour tous**

Le territoire promeut des produits agricoles locaux de qualité, c'est à dire offrant sécurité sanitaire, équilibre nutritionnel et qualité gustative, et économiquement accessible à tous les habitants quel que soit leurs revenus.

- **Préserver l'existant, réguler et mettre en valeur le foncier et favoriser l'installation**

Maintenir le foncier, pour préserver le potentiel de production alimentaire du territoire, et favoriser le renouvellement des générations d'exploitants agricoles du territoire en tenant compte des futurs installés, ayant ou non un capital agricole au départ.

- **Lutter contre le gaspillage alimentaire**

Combattre la perte de denrées encore comestibles, préjudiciable à l'environnement, à l'économie et à la société, par l'implication des producteurs, des transformateurs, des distributeurs, des consommateurs et des associations.

- **Maintenir et développer un tissu économique local durable, créateur de valeur ajoutée et d'emplois**

Favoriser toutes les opportunités économiques, au bénéfice du tissu des entreprises alimentaires locales tournées sur le système résidentiel, pour le développement local du territoire.

- **Participer à la sécurité alimentaire des territoires voisins**

Avec la production alimentaire du territoire, contribuer en partie à répondre aux besoins alimentaires de bassins de consommation en région, dont l'agglomération bordelaise, en sécurisant leur approvisionnement.

- **Devenir un territoire novateur en matière de politiques alimentaire et environnementale**

Instaurer un système de gouvernance et une méthode de construction de Projets Alimentaires novateurs qui auront vocation à essaimer dans tous les territoires de la région Nouvelle Aquitaine.

- **Favoriser l'adhésion la plus large des citoyens à la démarche**

L'alimentation est l'affaire de chacun, la démarche a donc vocation à se diffuser auprès des Bergeracois, tous ses habitants au même titre que l'ensemble des acteurs impliqués de la chaîne de valeur.